

# Le développement de la peupleraie en France

Par Vincent Samain, Clémence Pauchet\* et François Clauce\*\*

*Comment le peuplier, déjà connu sous l'Antiquité, a-t-il trouvé sa place dans nos paysages ? Ses usages et son intérêt économique ont été moteurs de son évolution au cours de l'histoire.*

## Un arbre déjà utilisé sous l'Antiquité

Dans son *Histoire générale des plantes* (1614), Jacques Dalechamps nous indique que le peuplier et ses utilisations étaient déjà connus pendant l'Antiquité. Selon lui, Pline l'Ancien<sup>1)</sup> et Théophraste<sup>2)</sup> avaient déjà identifié trois types de peupliers (*Populus alba*, *Populus nigra*, *Populus Libyca*) avec des usages manufacturiers et médicaux<sup>3)</sup>.

## Mais une culture décrite assez tardivement (1600-1750)

Paradoxalement, les usages du peuplier sont décrits depuis l'Antiquité, mais il n'existe pas de preuves d'une culture de peupliers avant le XVII<sup>e</sup> siècle. Certes, les auteurs indiquaient les types de peupliers et les milieux dans lesquels ils croissaient le mieux, mais ils n'évoquaient pas sa plantation.

À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, apparaissent des écrits traitant de la plantation et de la culture du peuplier. Dans son ouvrage *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* (1600), Olivier de Serres est le premier à s'exprimer sur le bon usage des « arbres aquatiques ».

Diderot, dans son *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), mentionne le peuplier noir et le peuplier blanc de Hollande (qui sont des espèces locales), le peuplier d'Italie (apprécié pour son côté esthétique et pour sa rapidité de croissance), le peuplier du Canada (encore rare et récent en France<sup>4)</sup>) ainsi que le peuplier de Caroline (connu depuis peu, mais dont la rapidité de croissance était déjà remarquée). L'évocation de ces nouveaux types de peupliers montre également l'arrivée de variétés étrangères en France : l'offre variétale se diversifie.

## Une première phase d'expansion du peuplier avec le peuplier d'Italie (1750-1800)

Les écrits du XVIII<sup>e</sup> siècle vantent les qualités du peuplier. Ainsi, dans son *Encyclopédie* (1751-1772), Diderot dit du peuplier qu'il « mérite de tenir le premier rang parmi ceux [les arbres] qui se plaisent dans un terrain aquatique ». Sa croissance rapide, sa facilité de plantation et sa résistance aux intempéries sont mises en avant. Pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ses qualités vont favoriser une plantation importante, surtout de peupliers d'Italie.

En 1765, Jacques Mortimer disait du peuplier de France « On en élève beaucoup dans les lieux où le bois est rare », les peupleraies étaient donc déjà répandues avant l'arrivée du peuplier d'Italie. Néanmoins, l'introduction de ce dernier en France vers 1745-1750 entraîne une phase de plantation massive jusqu'en 1800 environ.

Une « mode » du peuplier d'Italie apparaît. Ce développement est encouragé par certains auteurs avec des arguments économiques,

\*stagiaire CRPF étudiant en Master II Aménagement/ Environnement

\*\*CNPFF-CRPF Nord-Pas de Calais-Picardie.

1) Naturaliste romain du premier siècle après JC.

2) écrivain grec des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant JC.

3) Pour le peuplier noir : « Son bois est blanc, fort propre pour faire les aix » [...] « Le bois du peuplier est mol, pour ce qui est propre pour faire des targes, ainsi que dit Pline ». Aix = planche de bois ; targes bouclier de bois garni de fer

4) Le plus volumineux était alors âgé de 12 ans.

### Usages médicaux : Selon Pline, la semence de peuplier noir associée à du vinaigre servait contre le « haut mal » ou « mal caduc » (l'épilepsie).

Les apothicaires tiraient des bourgeons des peupliers une substance servant à fabriquer le *populéum* : cet onguent traitait l'insomnie et apaisait la fièvre. Dioscoride<sup>1)</sup> conseillait l'écorce du peuplier blanc infusée contre la sciatique et la « difficulté d'urine ». Elle aurait aussi un effet contraceptif pour les femmes et serait bénéfique contre les maux d'oreille, la « goutte des pieds » et la « débilité de la vue ».

1) Médecin grec du premier siècle avant J.-C.

**La culture du peuplier selon O. de Serres (Théâtre d'agriculture et mesnage des champs, 1600)** : Il préconise de les planter par bouturage, dans les terrains non pâturés par le bétail. Cela évite les dégâts sur les jeunes plants et la raréfaction de l'herbe, à cause de la mobilisation des ressources du sol par les racines et l'ombrage provoqué par les branches. Le bouturage est fait avec une branche droite, assez grosse, de 2 m environ, plantée dans le sol (parfois en couplage). Les plantations se font en allées droites et éloignées des berges des rivières. L'entretien consiste à élaguer l'arbre au fur et à mesure qu'il grandit pour que le bois soit de bonne qualité. Pour produire du bois de chauffage, les peupliers sont traités en taillis et ne dépassent pas les 2 m. Si on veut les traiter en haute futaie (pour un usage en menuiserie ou en charpente par exemple), les peupliers sont plantés sur toute la longueur, la cime n'est pas rognée et le tronc est entretenu.

mais aussi ornementaux. Ainsi, Pelée de Saint-Maurice édite l'ouvrage *L'art de cultiver les peupliers d'Italie* (1767), dans lequel il loue les qualités de l'arbre et la rentabilité rapide de sa production. Selon Pelée de Saint-Maurice, le bois du peuplier d'Italie a alors surtout des usages en menuiserie (création de planches et de voliges pour la réalisation de charpentes voire d'armatures de bateaux...).

### Une première phase de critiques (début du XIX<sup>e</sup> siècle)

La mode s'essouffle et des critiques apparaissent dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle face à ce que Jean-Baptiste de Monet de Lamarck



Rangée de peupliers, Claude Monet, 1891. Collection privée. Peinture faisant partie d'une série d'une vingtaine de tableaux ayant pour sujet les peupliers sur les rives de l'Epte (près de Giverny, Eure).



Givre du matin sur une peupleraie de la vallée de la Course dans le Pas de Calais.





CRPF NPC-Picardie © CNPF

Peupleraie à Ailly sur Noye, dans la Somme.

5) « Il a été un temps en France, dit Rozier, où l'on ne voyoit, ne parloit & où l'on ne plantoit plus que des peupliers d'Italie. C'étoit une manie, une fureur qui fit des pépinières dans presque toutes les provinces », citation de J-B de Monet de Lamarck, 1804.

6) Voir *Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle et des phénomènes de la nature*, Félix-Edouard Méneville, 1839, Paris.

7) *Cours d'agriculture pratique*, tome IV, Rougier-la-Bergerie, rapporté d'après Félix-Edouard Guérin Méneville.

8) En 1821, Jean-Henri Jaume Saint-Hilaire précisait déjà que le peuplier était utilisé pour l'assèchement des marais.

9) A. Legoyt, *L'agriculture en France d'après l'enquête statistique de 1862*, Journal de la société statistique de Paris, tome 10 (1869), p. 286-290.

10) Par exemple, l'« émondage » qui remplace le terme élagage, ou le « curage » pour « diriger » l'arbre et faire du bois de qualité (*Agriculture nationale*, 1897).

nomme « peuplomanie ». En 1804, celui-ci remarque que l'extension des peupliers d'Italie s'est faite au détriment des peupliers « autochtones » et des autres arbres d'ornement (tilleul, orme...) qui furent arrachés. Des auteurs comme Rozier critiquent cette mode du peuplier d'Italie remplaçant les espèces locales<sup>5</sup>.

La « peuplomanie » est également critiquée pour avoir modifié ou détruit les systèmes traditionnels et locaux d'exploitation agricole. Ainsi, selon Félix-Edouard Guérin Méneville<sup>6</sup> (1839), des livres d'agriculture, comme celui de Rougier-la-Bergerie, critiquent le peuplier d'Italie qui a « dérangé toutes les anciennes traditions relativement aux arbres de prix qui occupent le sol pendant une longue période d'années ; détruit des combinaisons sages et essentiellement paternelles, mis des illusions à la place des réalités, et par la suite précipité les mœurs hors de la ligne de simplicité, en hâtant les progrès du luxe »<sup>7</sup>.

### Après l'effet de mode, une expansion des plantations plus rationnelle et plus raisonnable (XIX<sup>e</sup> siècle-1914)

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'effet de mode est passé ; à l'époque, la plantation de peupleraies est sur-

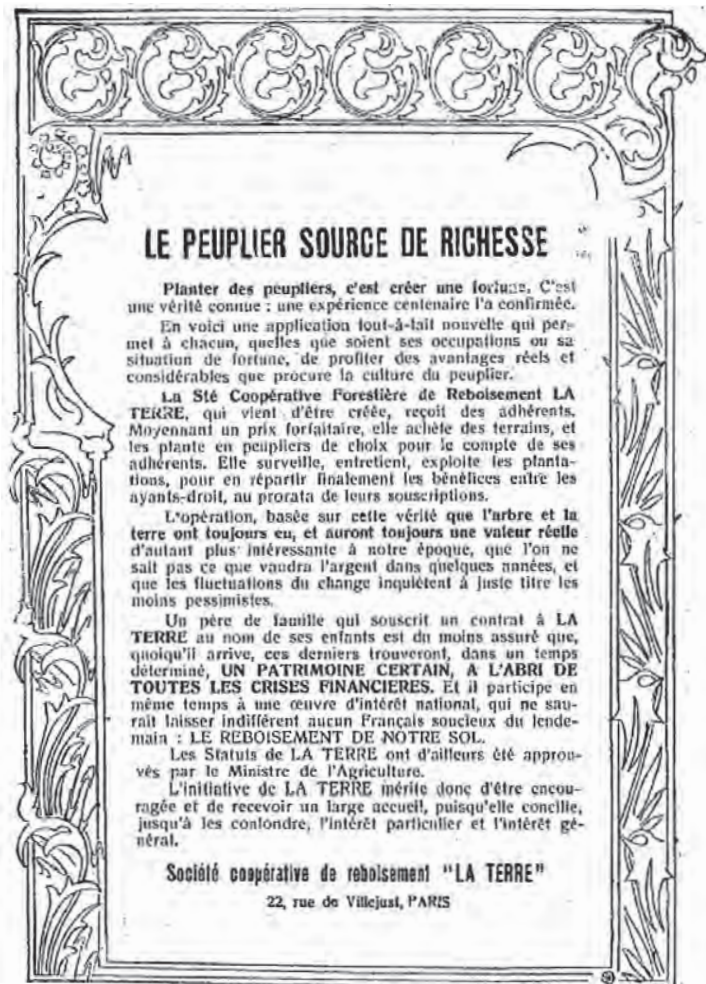
tout menée dans une logique de valorisation des terres incultes.

Or, le contexte est favorable à la plantation de peupliers car la période est marquée par l'assèchement artificiel des zones humides, pour lequel les peupliers sont utilisés<sup>8</sup>. Ainsi, entre les enquêtes agricoles de 1852 et 1862, 232 021 hectares de terrains humides furent « améliorés » dont 121 917 par drainage et 110 104 par assainissement à ciel ouvert. De plus, 58 026 hectares de marais furent asséchés<sup>9</sup>.

Au-delà du contexte favorable, au XIX<sup>e</sup> siècle, les écrits sur la culture du peuplier se font plus nombreux et sont diffusés massivement. Ces écrits ont un caractère plus précis et plus « scientifique », avec des statistiques fines (pour la rentabilité par exemple) et le développement d'un jargon technique spécifique à la peupleraie<sup>10</sup> qui indique une certaine « professionnalisation ».

À travers des articles de journaux agricoles (*L'Agriculture nationale*, *Recueil agronomique de Montauban*, *Leçon théorique et pratique de l'Agriculture...*), les auteurs traitent différents paramètres : l'aspect économique (calculs de rentabilité...), l'aspect pratique (description des densités et des dispositions...), l'aspect agronomique (valorisation de terres difficiles, pâturage possible...).





## Une nouvelle phase de développement suite à la Première Guerre mondiale (1918-années 1930)

À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, la culture de peupliers s'accroît et connaît un regain d'intérêt. Au « congrès forestier international » de Paris (du 16 au 20 juin 1913), le peuplier est qualifié « d'arbre d'avenir », car « sa consommation est toujours croissante » et « son usage se répand de plus en plus et ses emplois sont multiples. De larges débouchés lui sont donc toujours assurés ».

Néanmoins, c'est la Première Guerre mondiale et ses conséquences qui impulsent un nouveau développement de la peupleraie. Selon Jean-Yves Puyo, les peupleraies furent extrêmement exploitées pendant la Grande Guerre car leur période de développement est plus courte que celle d'autres espèces. Cette surexploitation entraîne un déficit de 500 000 m<sup>3</sup> après-guerre. Plus globalement, les besoins de la reconstruction soutiendront la demande de bois d'œuvre jusqu'aux années 1930. Les prix resteront donc supérieurs à ceux d'avant 1914, rendant ainsi la production attractive<sup>11)</sup>.

La Première Guerre mondiale laisse derrière elle 50 000 à 200 000 hectares de forêts dévastées. En 1916, Antoine Jolyet<sup>12)</sup> évoque la restauration des forêts dégradées par les « faits de guerre » en conseillant quatre étapes dont la dernière est la « plantation - pour remplacer les arbres enlevés - **de jeunes sujets ayant pour qualités: un accroissement rapide, un couvert léger, et la faculté de produire à brève échéance un bois de sciage apprécié** ». Si l'auteur cite le pin sylvestre et l'érable sycomore comme les essences les plus adaptées, le peuplier répondait aussi aux critères.

Les pertes humaines liées à la guerre (notamment chez les agriculteurs) entraînent un manque de bras et l'augmentation du nombre de fermes abandonnées. Pour répondre à ce phénomène, il est conseillé de planter sur les « mauvaises terres » des peupliers en alignement et/ou en massif. Ce contexte favorable au peuplier est renforcé par une propagande du peuplier « source de richesse » qui reprend dès 1924 avec des encarts publicitaires (société coopérative de reboisement « La Terre »). À cette époque, de nombreux écrits promeuvent la peupleraie, comme une plantation en expansion et différente de celles des autres arbres.

*Affiche de propagande en faveur de la plantation de peupleraies, 1924 : la plantation de peupliers y est vue comme une action bénéfique pour l'intérêt personnel et pour l'intérêt national.*

11) *Les conséquences de la Première Guerre mondiale pour les forêts et les forestiers français*, Jean-Yves Puyo, collection « Histoire et territoires », p 577, irstes. revues.fr.

12) Voir *Traité pratique de sylviculture*, Antoine Jolyet, deuxième édition, éditions de la librairie J-B Baillière et fils, 1916.



Peupleraie -  
Blanc du Poitou.



CRPF NPC-Picardie © CNPF

## Un développement encore plus important après la Seconde Guerre mondiale (1950-1970)

Après la Seconde Guerre mondiale, l'extension des peupleraies est renforcée par plusieurs facteurs. Premièrement, l'arrêt de l'exploitation des tourbières (concurrencées par le charbon et le pétrole) et la déprise agricole (amplifiée par l'exode rural et l'intensification agricole) libèrent des parcelles propices à la plantation. Deuxièmement, la forte augmentation de la demande en bois de peuplier, l'évolution de ses usages et les prix élevés (malgré une concurrence des résineux) incitent à la plantation. Au niveau administratif, les plantations sont favorisées à partir de 1946 par le Fonds forestier national (FFN), un outil financier créé principalement pour soutenir le reboisement et l'équipement des forêts. Le FFN a favorisé les plantations de peupliers ou de résineux pour une rentabilité maximale<sup>13)</sup>.

En 1975, G. Buttoud affirme que la superficie des peupleraies françaises a augmenté rapidement à cette période : de moins de 100 000 hectares en 1945, elle est passée à environ 250 000 hectares en 1975. L'apogée des plantations est atteinte de 1959 à 1964, où l'on plantait selon lui jusqu'à 10 000 hectares de peupleraies par an<sup>14)</sup>.

Toujours selon G. Buttoud, cette croissance des surfaces est beaucoup plus faible à partir de 1965 du fait de la diminution des prix, de l'accroissement des problèmes sanitaires (attaques cryptogamiques), de la saturation des terrains favorables aux peupleraies et de la concurrence spatiale menée par l'agriculture et l'urbanisation.

## Le développement d'une conception agricole de la populiculture (XX<sup>e</sup> siècle)

La populiculture est parfois abordée au XX<sup>e</sup> siècle comme un fournisseur de matière première, s'intégrant peu à peu aux filières industrielles qu'elle approvisionne. Les objectifs du populiculteur partent des souhaits des industries consommatrices (bois sain et droit, sans nœuds).

Vue comme une culture, la peupleraie était associée à une gestion de type agricole. Par conséquent, les méthodes culturales doivent être soignées (travail du sol...), la sélection des variétés doit être rigoureuse, les arbres malades doivent être traités ou éliminés, des engrais doivent leur être fournis (engrais phosphatés, nitrates...).

Le XX<sup>e</sup> siècle voit un accroissement du nombre de variétés disponibles (ou *cultivars*). Le dynamisme de la sélection variétale prouve que le peuplier est vu comme une culture. Les nouveaux cultivars répondent à des objectifs agricoles : rendement, qualité (amélioration des caractéristiques du bois), homogénéité (sélection des variétés selon le type de bois voulu) et simplification (arbres droits, variétés à grosses branches éliminées pour faciliter l'élagage...). La rapidité de croissance est l'un des critères essentiels de la sélection<sup>15)</sup>.

De ce fait, la valorisation rapide a pu favoriser des objectifs sur le court/moyen terme : investissement (avec l'attente d'un revenu), rendement (avec parfois le développement d'un type de populiculture intensive) et rentabilité (avec souvent l'objectif de la meilleure

13) Le terme utilisé de « forêt de rendement » est révélateur de cet objectif.

14) *La ressource française en peuplier et ses perspectives d'évolution*, G. Buttoud, Editions de l'ENGREF, Nancy, 1975.

15) *Un aperçu sur la productivité des peupleraies de la vallée de la Garonne*, L. Bergogne et J. Pardé, *Revue forestière française*, n°4, avril 1963.

plus-value donc une réduction recherchée du coût de production : économies d'échelle, mécanisation...).

Par ces évolutions, les plantations de peupleraies après 1920 et surtout après 1945 s'inscrivent moins dans une logique de valorisation des mauvaises terres que dans une logique de production. La plantation des parcelles est associée de plus en plus fréquemment à l'aménagement et à l'amélioration de celles-ci. Par exemple, en parlant de la populiculture, R. Regnier aborde les aspects de drainage, d'irrigation mais aussi d'amendement du terrain (chaux éteinte contre l'acidité...). Ces opérations parfois coûteuses montrent un réel investissement dans la production populicole : la peupleraie devient une occupation du sol choisie plus qu'une occupation du sol « faite de mieux ».

Après la Seconde Guerre mondiale, l'extension de la peupleraie est encore renforcée et l'utilisation de méthodes de « populiculture intensive » (travail du sol, entretien continu, intrants...) se développe notamment dans certaines zones. L'« Association technique pour la vulgarisation forestière » (précurseur ou ancêtre de l'IDF) voit la peupleraie comme une solution pour les terres trop mouilleuses, peu fertiles, mais aussi celles éloignées de l'exploitation ou dont l'usage est coûteux<sup>16)</sup> (1967).

Par la suite, les critiques émergent sur des questions environnementales, paysagères mais aussi hydrauliques (le peuplier est accusé de consommer trop d'eau). Leur écho est renforcé par l'importance croissante des zones humides dans les sociétés : répulsives à une époque auparavant, celles-ci sont devenues attractives et le lieu de nouveaux usages (tourisme, réservoir de biodiversité...).

De plus, les zones humides concentrent des enjeux environnementaux (biodiversité, paysages...), entraînant la superposition de protections réglementaires qui peuvent freiner la populiculture (Natura 2000, réserves naturelles, PNR...). Enfin, la valeur des zones humides elles-mêmes sont reconnues (convention de Ramsar de 1971). Leur représentation naturelle « idéalisée » au sein de la société entre en contradiction avec la présence de peupleraies dans la réalité.

## Prospective (à partir des années 2010)

En 2012, la base de données Agreste du ministère de l'Agriculture, recensait 225 000 hectares de peupleraies en France métropolitaine. La surface a donc diminué par rapport à l'estimation de 250 000 hectares en 1975 de G. Buttoud.

Si historiquement l'extension des peupleraies semble souvent avoir procédé par « bonds » liés à l'apparition de possibilités nouvelles (nouveaux cultivars, terrains libérés par d'autres activités, revenus espérés plus importants...), l'enjeu actuel n'est plus seulement agronomique ou économique. Les aspects territoriaux et environnementaux semblent avoir une influence croissante sur l'évolution des peupleraies et de leurs surfaces.

**Auparavant justifiée surtout par des objectifs économiques et agricoles dans un contexte de zones où les autres activités étaient rares, la peupleraie doit maintenant trouver sa place dans le territoire et valoriser sa légitimité à occuper le sol (justification environnementale, identitaire et historique...).**

Face à des citoyens et à des riverains ayant parfois une représentation très stéréotypée des zones humides, les acteurs de la populiculture réfléchissent à l'évolution des méthodes de production afin de répondre à certaines attentes marquées de la société (prise en compte des aspects paysagers, gestion forestière durable, labellisation des bois...). ■

16) *Le travail du sol en populiculture*, article de M. Hubert, Association technique pour la vulgarisation forestière, 1967.

## En savoir +

Portail de la filière peuplier  
[www.peupliersdefrance.org](http://www.peupliersdefrance.org)

### Résumé

En France, la peupleraie s'est développée dès le XVII<sup>e</sup> siècle par une meilleure connaissance de sa culture et suivant ses usages en bois d'œuvre. Des phases d'expansion (fin XVIII<sup>e</sup>-fin XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup>) dépendent de la pression agricole (amélioration des zones humides), des nouvelles variétés disponibles, et surtout de son intérêt économique. L'évolution des peupleraies françaises dépend aussi des enjeux environnementaux.

**Mots-clés :** peupleraie, histoire, France.